



B120
55425

Distr.:
Limitée
ECA/INR/EXB.2/WP/4
ECA/INR/COUNCIL.2/WP/4
23 juin 1980
FRANCAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE
Réunions du Comité exécutif et du Conseil
du Centre régional africain de
conception et de fabrication
industrielles
Addis-Abéba, Ethiopie, 6, 7 et 8 août 1980

BUDGET DU CENTRE
1980 - 1982

Table des matières

	<u>Page</u>
Contributions des Etats membres en fonction du nombre actuel des membres.....	1
Effectifs du personnel de 1980 à 1982.....	2
Annexe I : Aide-mémoire sur les tâches immédiates incombant au Gouvernement de la République fédérale du Nigéria en qualité de pays hôte du Centre régional africain de conception et de fabrication Industrielles (CPACFI) en vue du démarrage du Centre.....	
Annexe II : Barème des contributions des Etats membres au budget du Centre proposé sur la base de la formule OUA, pour 1980, 1981 et 1982....	

Contributions des Etats membres en fonction du nombre actuel des membres

1. En principe, il incombe aux Etats membres de fournir grâce à leurs subventions et cotisations les fonds nécessaires à la mise en marche du Centre et à son maintien en activité. Les Etats membres doivent aussi se procurer les fonds nécessaires pour l'acquisition et l'installation dans les ateliers de machines et d'équipement destinés au Centre.
 2. Sur les 14.406.740 dollars des Etats-Unis nécessaires pour les dépenses en 1980, 1981 et 1982, on a estimé que le Gouvernement hôte prendrait totalement à sa charge le coût des bâtiments du Centre évalués à 4.780.000 dollars des Etats-Unis. La différence soit 9.636.740 dollars des Etats-Unis devrait être convertie en totalité par les contributions des Etats membres à moins que l'on obtienne des ressources extérieures. La ventilation de cette somme qui maintenant représente les coûts des personnel plus les machines et équipement et honoraires se répartit en 4.403.280 dollars E-U, 4.320.680 dollars E-U et 920.000 dollars (chiffre arrondi) E-U en 1980, 1981 et 1982 respectivement.
 3. Il est à noter que le budget total de 1982 est en baisse du fait de l'absence de coûts de bâtiments et d'équipement. En conséquence, les contributions individuelles des Etats membres ont baissé de façon marquée comparativement aux cotisations de 1980 et 1981.
 4. Le nombre annuel de membres actuel du Centre est comme suit
1979 : 20 Etats membres
1980 : 21 Etats membres (au 16 juin 1980)
- Pour 1981 et 1982 on espère que le nombre de membres s'accroîtra, mais pour des raisons de soumission aux organes institutionnels pour approbation et pour des raisons de paiement par les Etats membres, le calcul des contributions pour 1980, 1981 et 1982 est basé sur le nombre de 21 Etats membres. Si entretemps d'autres pays accèdent aux Statuts du Centre en 1980, 1981 et 1982, les Etats membres qui auraient payé en sus verront leurs contributions des années qui suivent réduites de ce paiement en sus.
5. Les contributions pour 1980, 1981 et 1982 sont indiquées à l'annexe II de ce document.

Effectifs du personnel de 1980 à 1982

	Classe	1980 h/m	1981 h/m	1982 h/m
Bureau du Directeur exécutif				
Directeur exécutif	D-2	12	12	12
Sous-Directeur (Programmation, Planification et Liaison)	P-5	12	12	12
Secrétaire/Conseiller juridique	P-4	12	12	12
Assistant administratif	GS-9	12	12	12
Secrétaire/dactylographe	GS-8	12	12	12
Total : Bureau du Directeur exécutif : 5				

Division de l'administration

Sous-Directeur	P-5	12	12	12
Chef du personnel	P-4	12	12	12
Chef du service financier	P-4	12	12	12
Chef des services généraux	P-4	12	12	12
Assistant administratif	GS-9	12	12	12
Secrétaire/dactylographe	GS-7	12	12	12
Dactylographe	GS-6	12	12	12
Personnel des services généraux :				
Menuisier				
Électricien				
Balayeurs (2)	GS-2/3	84	84	84
Chauffeurs (2)				
Planteurs (1)				
Total : Division de l'administration : 15				

Autre personnel

Département de la conception

Directeur	D-1	12	12	12
Ingénieur principal (conception)	P-5	12	12	12
Dessinateur	GS-8/9	12	12	12
Secrétaire/dactylographe	GS-7/8	12	12	12
Total : Département de la conception : 4				

Département de la fabrication

Directeur	D-1	12	12	12
Ingénieur principal (production)	P-5	12	12	12
Ingénieur principal (fondérie)	P-5	12	12	12
Secrétaire/dactylographe	GS-7/8	12	12	12
Total : Département de la fabrication : 4				

	Classe	1980 h/m	1981 h/m	1982 h/m
Département du Développement technique et des essais				
Directeur	D-1	12	12	12
Métallurgiste en chef	P-5	12	12	12
Secrétaire/dactylographe	GS-7/8	12	12	12
Total : Département du Développement technique et des essais : 3				

Bibliothèque

Bibliothécaire en chef	P-4	-	12	12
Bibliothécaire	GS-8/9	-	12	12
Secrétaire/dactylographe	GS-6/7	-	12	12

Budget

Tableau 1 : Prévisions de dépenses de personnel (traitements nets de base selon le barème de l'ONU)

Classe	Personnel du projet	1980		1981		1982	
		h/m	dollars des E-U	h/m	dollars des E-U	h/m	dollars des E-U
Catégorie des administrateurs							
Personnel permanent							
D-2	Directeur exécutif	12	36 000	12	36 000	12	36 000
D-1	Directeurs de département	36	97 200	36	97 200	36	97 200
P-5	Ingénieurs/en chef et directeurs assistants	60	144 000	72	172 000	72	172 000
P-4	Ingénieurs hors classe, chefs de section	60	120 000	60	120 000	60	120 000
GS-9	Assistant administratif	12	16 800	12	16 800	12	16 800
Total partiel		180	414 000	192	442 000	192	442 000
Plus 30 p. 100 pour autres coûts			124 200		132 600		154 700
Total			538 200		574 600		596 700

Tableau 2 : Prévisions de dépenses au titre de personnel (d'après le barème des traitements et indemnités de l'ONU)

Classe	Personnel du projet	1980		1981		1982	
		h/m	dollars des E-U	h/m	dollars des E-U	h/m	dollars des E-U
<u>Personnel d'appui administratif</u>							
GS-9	Dessinateur, assistant administratif, assistant bibliothécaire	36	46 080	36	46 080	36	46 000
GS-7/8	Secrétaires/dactylographes	48	45 120	45	46 120	45	45 120
GS-6/7	Secrétaires/dactylographes et dactylographes	36	33 840	36	33 840	36	33 840
GS-2/3	Personnel auxiliaire	84	26 040	84	26 040	84	26 040
Total		204	151 080	204	151 080	204	151 080

Tableau 3 : Autres dépenses d'exploitation (en dollars des E-U)

	Total	1980	1981	1982
Papeterie et autres articles similaires	50 000	20 000	10 000	20 000
Fournitures et matériel de bureau	344 000	144 000	100 000	100 000
Transport				
1 Fourgonette (20 000 \$E-U)				
1 voiture de service et accessoires (\$E-U 15 000)	35 000	35 000	-	-
1 poids lourd	45 000	-	20 000	5 000
Exploitation et entretien	50 000	15 000	15 000	20 000
Total	524 000	214 000	145 000	165 000

Tableau 4 : Estimations des coûts d'investissements pour les bâtiments, les machines et matériel et les honoraires connexes relatifs aux levés topographiques, plan du terrain à bâtir et conception des bureaux, bâtiments d'ateliers et sélection du matériel lourd

Infrastructures	Coûts des bâtiments en milliers de dollars des E-U.		Coûts des machines et du matériel en milliers des dollars des E-U.		
	1ère année	2e année	1ère année	2e année	3e année
Bureau principal et bloc de services collectifs	355	1 345	400	350	-
Bloc 1 - Etudes techniques	250	250	500	500	-
Bloc 2 - Atelier de coupe des métaux	250	250	850	950	-
Bloc 3 - Atelier de cadres métalliques	250	250	700	800	-
Bloc 4 - Fonderie et modèles	250	250	950	850	-
Total partiel	1.355	2.345	3.400	3.450	
Honoraires					
Levé topographique du terrain	35				
Etude pédologique du terrain	15				
Plans des bureaux et des logements	40				
Plans des bâtiments d'ateliers, du réseau routier du réseau interne de distribution d'eau, du réseau d'électricité, d'égouts des installations d'entreposage	150				
Conception des bureaux	135				
Conception des résidences		55			
Conception des bâtiments, du plan des ateliers, sélection du matériel de manutention des machines et du matériel	250		100		
Gestion du projet	150	250			
Total général	2.130	2.650	3.500	3.450	

Tableau 5 - Résumé des prévisions

5(a) Dépenses de personnel et d'administration	Total		1980		1981		1982	
	h/m	dollars des E-U	h/m	dollars des E-U	h/m	dollars des E-U	h/m	dollars des E-U
Catégorie professionnelle (personnel permanent)	564	1 709 500	180	530 200	192	574 600	192	596 700
Personnel d'appui administratif	612	453 240	204	151 080	204	157 080	204	151 080
Autres dépenses d'exploitation		524 000		214 000		145 000		165 000
Total partiel	1 176	2 686 740	384	903 280	396	870 680	396	912 780
5(b) Dépenses d'investissement en biens d'équipement et travaux de construction								
Bâtiments et honoraires connexes		4 780 000		2 130 000		2 650 000		
Machines, matériel et honoraires connexes		6 950 000		3 500 000		3 450 000		
Total partiel		11 730 000		5 630 000		6 100 000		
Total général		14 416 740		6 533 280		6 970 680		912 780

Aide-mémoire

sur les tâches immédiates incombant au Gouvernement de la République fédérale du Nigéria en qualité de pays hôte du Centre régional africain de conception et de fabrication industrielles (CRACFI) en vue du démarrage du Centre

1. DON DU TERRAIN

Le Gouvernement nigérian est censé donner le terrain où sera construit le Centre.

Etant donné que certaines infrastructures de logement et services sociaux pour le personnel et les stagiaires en feront partie, il faudrait qu'un terrain de 50 hectares soit octroyé. Il ne faut pas perdre de vue, par ailleurs, la nécessité de répondre au vœu exprimé par la réunion des Plénipotentiaires pour que l'on élargisse les activités du Centre dans d'autres secteurs (par exemple, les machines-outils, le matériel électrique etc.).

Le Gouvernement nigérian devra faire un levé du terrain et en faire une carte topographique. Cette carte devrait être complétée d'un plan indiquant les routes reliant l'emplacement du Centre à la ville d'Ibadan.

Le Gouvernement hôte sera responsable de la préparation du terrain en vue de la construction, ce qui suppose le défrichage et le nivellement du terrain et la construction des routes d'accès.

2. BUREAUX ET BATIMENTS D'ATELIERS

Le Gouvernement nigérian doit fournir des bâtiments à usage de bureaux et d'ateliers. Cela implique les étapes suivantes :

- (i) Préparation d'un plan d'utilisation du terrain et d'un tracé indiquant l'emplacement des différents bâtiments et services
- (ii) Conception et construction des bâtiments de bureaux. Les caractéristiques et les spécifications de ces bâtiments doivent être convenues avec la CEA mais seront basées sur le schéma des besoins en bureaux exposé dans le rapport du projet;
- (iii) Conception des agencements individuels des installations et des machines dans chacun des bâtiments d'ateliers et laboratoires. La CEA sera consultée et invitée à donner l'approbation à la conception du tracé qui doit être coordonné avec le choix des machines.
- (iv) Conception et construction des bâtiments d'ateliers en conformité avec les plans et agencements de l'outillage et des machines et avec les spécifications fournies en accord avec les plans du tracé.

3. RESIDENCES POUR LES CADRES TECHNIQUES SUPERIEURS

Le Gouvernement nigérian doit fournir une résidence pour le Directeur exécutif. Au début, le Gouvernement hôte devra fournir des résidences temporaires pendant la phase de construction pour le Directeur exécutif, les Directeurs des départements et le Chef adjoint de l'Administration. Cependant, le Gouvernement hôte devra prendre en charge la conception et la construction de la résidence permanente du Directeur exécutif, qui fera probablement partie de l'ensemble résidentiel à construire pour le reste du personnel.

4. ACQUISITION DE MATERIEL POUR LES ATELIERS ET LABORATOIRES

Le Gouvernement nigérian fournira toute l'assistance nécessaire à la CEA et au GRACPI pour l'acquisition du matériel et des machines que le Centre devra se procurer en faisant appel aux donateurs bilatéraux.

Barème des contributions des Etats membres au budget du Centre proposé sur la base de formule OUA, pour 1980, 1981 et 1982

		Montant du budget		1980		1981		1982	
				\$EU 4,403,280		\$EU 4,320,680		\$EU 920,000	
		Part de chaque pays (pourcentage)		1979	1980	1981	1982		
Coefficients de l'OUA		dollars des E-U	dollars des E-U	dollars des E-U	dollars des E-U	dollars des E-U	dollars des E-U		
Algérie	6,15	12,58	48 270 ^{1/1}	631 781 ^{3/3}	453 542	115 736			
Bénin	0,54	1,11	4 230 ^{1/1}	55 481 ^{3/3}	47 960	10 212			
Burundi	0,61	1,25	4 800 ^{1/1}	62 527 ^{3/3}	54 000	11 500			
Comores	0,50	1,02	3 360 ^{2/2}	49 174 ^{3/3}	44 071	99 384			
Egypte	7,57	15,48	59 400 ^{1/1}	777 619 ^{3/3}	668 841	142 416			
Ghana	3,24	6,63	25 440 ^{1/1}	332 888 ^{3/3}	286 461	60 996			
Guinée	0,68	1,39	4 560 ^{2/2}	66 930 ^{4/4}	60 057	12 788			
Kenya	2,28	4,66	17 380 ^{1/1}	234 255 ^{3/3}	201 344	42 872			
Libéria	1,81	3,70	14 190 ^{1/1}	185 819 ^{3/3}	159 865	34 040			
Maroc	4,30	8,80	-	387 489 ^{5/5}	380 220	80 960			
Niger	0,72	1,47	5 640 ^{1/1}	73 975 ^{3/3}	63 514	13 524			
Nigéria	7,63	15,61	59 820 ^{1/1}	783 784 ^{3/3}	674 458	143 612			
Rwanda	0,59	1,02	3 930 ^{1/1}	51 519 ^{3/3}	44 071	9 334			
Sénégal	0,96	1,96	7 530 ^{2/2}	98 634 ^{3/3}	84 685	18 032			
Sierra Leone	1,37	2,80	9 110 ^{2/2}	140 905 ^{3/3}	120 979	25 760			
Soudan	1,85	3,78	14 520 ^{1/1}	189 781 ^{3/3}	163 322	34 776			
Tanzanie	1,64	3,35	12 870 ^{1/1}	168 205 ^{3/3}	144 743	30 820			
Togo	0,58	1,19	4 560 ^{1/1}	59 444 ^{4/4}	51 416	10 948			
Haute Volta	0,54	1,11	3 630 ^{2/2}	53 280 ^{4/4}	47 960	10 212			
Zaire	2,15	4,40	16 360 ^{1/1}	220 604 ^{3/3}	190 110	40 480			
Zambie	3,27	6,65	21 990 ^{2/2}	335 970 ^{3/3}	289 053	61 548			
	48,89	100,000							

1/ Contributions calculées sur la base de 15 membres fondateurs qui ont signé les Statuts du Centre lors de la réunion de Plénipotentiaires tenue à Cotonou le 4 avril 1979. Les montants de ces contributions ont été déjà communiqués aux Gouvernements aux fins de paiement.

2/ Contributions calculées sur la base de 20 Etats membres, comme nombre total de membres en 1979. Les montants de ces contributions ont été communiqués aux Gouvernements aux fins de paiement.

3/ Contributions calculées sur la base de 17 Etats membres au 25 septembre 1979 en préparation du budget à soumettre à la réunion inaugurale du Comité exécutif tenue à Ibadan le 29 octobre 1979. Le budget soumis a été approuvé par la réunion et les montants de ces contributions ont été déjà communiqués aux Gouvernements aux fins de paiement.

4/ Contributions calculées sur la base de 20 Etats membres comme nombre total de membres en 1979. Les montants de ces contributions ont été déjà communiqués aux Gouvernements aux fins de paiement.

5/ Montant calculé sur la base de 21 Etats membres au 20 juin 1980.